

**SÉANCE AJOURNÉE
19 DÉCEMBRE 2016**

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 19 décembre 2016, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Jean-Philippe Martin	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Jacques Hébert	cons. au poste no: 6

Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière, directrice générale par intérim

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 35 par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour**

326-12-2016

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Calendrier des séances 2017**
- 2. Lettre d'entente – emploi saisonnier**
- 3. Contrats de travail des cadres**

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

1. Calendrier des séances 2017

327-12-2016

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à la majorité, messieurs Nicola Ranieri, Charles Auguste Côté et Marc Gravel, conseillers étant dissidents, d'adopter le calendrier des rencontres préparatoires et des assemblées régulières aux dates suivantes :

CALENDRIER DES RENCONTRES 2017	
RENCONTRES PRÉPARATOIRES 16 h	ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES 19 h
Mercredi le 11 janvier	Mardi le 24 janvier
Mardi le 7 février	Mardi le 21 février
Mardi le 7 mars	Mardi le 21 mars
Mardi le 4 avril	Mardi le 18 avril

**SÉANCE AJOURNÉE
19 DÉCEMBRE 2016**

Mardi le 9 mai	Mardi le 23 mai
Mardi le 6 juin	Samedi le 17 juin
Mardi le 4 juillet	Samedi le 22 juillet
Mardi le 8 août	Samedi le 19 août
Mardi le 5 septembre	Mardi le 19 septembre
Mardi le 10 octobre	Mardi le 24 octobre
Mardi le 7 novembre	Mardi le 21 novembre
Mardi le 5 décembre	Mardi le 12 décembre

2. Lettre d'entente – emploi saisonnier

328-12-2016

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, de mandater Me Joanne Côté de la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust dans le cadre du grief reçu le 16 décembre 2016 de la part du SCFP, section locale 2531 relatif à madame Nathalie Vocelle.

Qu'un des conseillers suivants, selon la disponibilité, soit présent lors des rencontres entre la Municipalité et le syndicat :

1. Monsieur Nicola Ranieri
2. Monsieur Jean-Philippe Martin
3. Monsieur Jacques Hébert

Monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, quitte l'assemblée.

3. Contrats de travail des cadres

329-12-2016

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité, de mandater monsieur Thierry Viallet, consultant en relations de travail, à assister la directrice générale et le maire pour la rédaction et la négociation des contrats de travail de tous les cadres.

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

330-12-2016

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 22 h 30.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Stéphanie Russell
secrétaire-trésorière, directrice générale
par intérim**